

Conseil d'école

Groupe scolaire E. Cheneau

JEUDI 7 JUIN 2018

LA SÉANCE DÉBUTE À 19H00

Participants : Mme Marguerie et M. Grandvillemin, représentants de la mairie de Hanches, Mmes les représentants de parents d'élèves, Mmes et Mr les enseignants, Mme Bientz, directrice du groupe scolaire, Mme Thénault, directrice du centre de loisirs.

Excusés : Mme Ferant IEN.

Non excusés : /

LA MAIRIE

Centenaire de la guerre

Mme Marguerie se présente et présente le projet du centenaire de la commune : le monde agricole durant la guerre. Ces manifestations auront lieu les 22 et 23 septembre 2018.

Si vous souhaitez participer à ces différentes manifestations, vous pouvez joindre Mme Marguerie au 06.07.68.49.31. Le 21 septembre 2018, l'exposition sera réservée aux élèves de l'école.

Mme Ebel souligne qu'un mot a été mis dans les cahiers des futurs élèves de CM2 pour savoir s'ils seront présents pour les manifestations.

Conseil municipal des enfants

La formule a été changée cette année : il s'appuie sur une collaboration avec les enseignantes. Un projet ambitieux a été mis en place : la mise en place d'un parcours sportif. Le conseil municipal des enfants se heurte à des difficultés qui font que le projet ne sera pas réalisé avant la fin de l'année scolaire. Les enfants de CM2 qui partent au collège seront toutefois conviés à l'inauguration quand celle-ci aura lieu.

La mairie a offert une sortie au Sénat à tous les enfants de CM2 et aux membres du conseil municipal des enfants. Les enfants ont été reçus par le sénateur Aymeric de Montgolfier. Ils ont pu assister à une séance du Sénat. Cette journée a été très enrichissante.

Mme Ebel remercie la mairie.

Mme Chuberre Dodé prend la parole pour connaître les critères d'attribution du terrain pour le parcours sportif. M. Grandvillemin et Mme Marguerie informent que différents terrains étaient possibles et que ce sont les enfants qui ont choisi

l'emplacement. Mme Chuberre-Dodé souligne que le terrain est inondable et présente un risque pour les enfants par rapport à la présence de la rivière. L'emplacement n'est toutefois pas encore fixé, rajoutent les représentants de la mairie.

Fin juin-début juillet aura lieu un ramassage du printemps. Il sera ouvert à tous.

Une boum sera organisée par la mairie pour les élèves de CE2-CM1-CM2 le 22 juin.

Piscine

Les élèves de GS et de CM2 vont à la piscine grâce à un reliquat de car. Les enseignantes souhaitent renouveler l'opération car cela est très bénéfique aux élèves. Une demande doit être faite en mairie.

Les rythmes scolaires

L'école repasse à rythme de 4 jours. Les horaires seront :

8h30-11h45 ; 13h45-16h30.

Cela implique un changement pour le car. Le principe du changement est admis et les horaires sont établis avec 10 minutes de décalage par rapport aux horaires actuels. Les ATSEMs présentes indiquent que cela semble juste pour être à l'école à 8h30. M. Grandvillemin recontactera la compagnie de car. Au niveau du tarif, il n'y aura peut-être pas de baisse car les cars ne pourront pas être réemployés pour le collège. Le coût ne sera connu qu'à la rentrée.

Concernant les tarifs du périscolaire et de centre de loisirs, les tarifs ne sont pas encore votés. Les informations sont à rechercher auprès de la communauté des communes.

L'accueil du mercredi aura lieu à l'école de Hanches.

Restaurant scolaire

Les parents d'élèves soulèvent le problème des pique-niques dont le coût est élevé. Mme Thénault souligne que cela ne concerne qu'une dizaine d'enfants qui ne mangent pas au restaurant scolaire. De plus, ce système permet de maintenir la chaîne du froid. Les enseignantes de l'école maternelle rappellent que cela facilite aussi les sorties pour les enfants qui n'ont pas de sac à porter tout au long de la journée.

Concernant le paiement du repas non pris le jour de la grève le mardi 22 mai, M. Grandvillemin rappelle qu'il fallait prévenir la mairie avant vendredi 10h comme cela est indiqué dans le règlement de la restauration scolaire. Un mot avait été mis en amont dans les cahiers.

Mme Thénault précise que la loi prévoit de prévenir les parents 48h avant. Or, pour faciliter l'organisation pour les parents, l'école a choisi de prévenir une semaine avant. Mme Cellier en profite pour remercier l'école d'avoir prévenu autant en amont.

Une question a été posée concernant la mise en place d'un repas végétarien, du fait de l'impact écologique. Si cela est plus faisable dans les restaurants fonctionnant sur le mode du self, c'est plus difficile lorsque les plats sont servis à table. Trois fois par an, un repas végétarien est proposé aux enfants : ce sont les repas où il y a le plus de déchets. D'autre part, l'école est affiliée au Réseau des écoles UNESCO : Mme

Thénault rajoute qu'elle est donc très rigoureuse sur l'approvisionnement des fruits et des légumes. Yvelines restauration s'approvisionne chez des producteurs locaux. La restauration scolaire est prise en exemple car seuls 70 grammes par enfant sont jetés chaque jour.

Mme Rousseau souhaite savoir si beaucoup d'enfants fonctionnent sur planning pour la restauration scolaire. M. Grandvillemin s'informerait auprès des services. Mme De Abreu souhaite avoir confirmation sur les délais d'annulation pour les repas. M. Grandvillemin se renseignera également.

L'ÉCOLE

Répartitions des élèves

Les effectifs sont en hausse, les effectifs des classes seront donc également en hausse. La répartition des élèves est envisagée de la façon suivante :

Maternelle

PS : Mme Virginie Caulier (26 élèves)

PS-MS : Mme Emilie Clot (25 élèves)

MS-GS : Mme Julie Chuberre-Dodé (26 élèves)

MS-GS : Mme Angélique Ghali (26 élèves)

Elémentaire

CP : M. Tissandier (23 élèves)

CP-CE1 : Mme Vilchès (23 élèves)

CE1: Mme Savéan (25 élèves)

CE1-CE2: Mme Loizeau (26 élèves)

CE2-CM1 : Mme Lalande (25 élèves)

CE2-CM1 : Mme Beauvy et Mme Bientz (25 élèves)

CM2 : Mme Ebel et Mme Beauvy (28 élèves)

Unesco

L'année prochaine l'école accueillera les rencontres des écoles de la région membres du Réseau des écoles associées de l'UNESCO le vendredi 3 mai 2019. Plusieurs établissements sont invités (3 écoles, 5 collèges et 4 lycées) qui enverront des délégations. Notre école ayant la chance d'être l'établissement d'accueil, toutes les classes participeront et chacune aura deux délégués pour présenter les projets faits sur le thème de la citoyenneté mondiale.

La journée se déroulera en deux temps : le matin, présentation des projets des établissements, l'après-midi, ateliers autour de thème de la citoyenneté mondiale. L'école projette de produire une fresque de la carte du monde.

D'autre part, un premier bilan du premier défi UNESCO peut être fait : 9,17 euros ont été récoltés sous forme de bons pour Action contre la faim en rapportant les bouteilles transparentes dans les supermarchés proposant l'opération. Les parents d'élèves suggèrent une information plus globale pour impliquer davantage les parents.

Les élèves de GS, CP, CP-CE1 et CE2 ont pu participer à l'animation de l'Association des Handicapés de France pour comprendre les enjeux de la collecte des bouchons à l'école. Les élèves de GS passent dans les autres classes pour partager les informations données. Cela a relancé la collecte. Les bouchons récoltés sont revendus par l'association afin de permettre de financer des activités pour les personnes handicapées afin qu'elles soient moins isolées.

TBI

Les enseignants et la directrice remercient la mairie pour la mise en place des TBI dans toutes les classes de l'école élémentaire cet été pour l'année prochaine.

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS

Sorties scolaires

Pour les maternelles

Toutes les classes se sont rendues au château de Breteuil le 1^{er} juin.

Un séjour de 2 nuitées sera proposé aux élèves de Moyenne et Grande section en octobre 2018. Une réunion d'information aura lieu le 15 juin.

Pour les élémentaires

4 juin/15 juin CP et CP-CE1/CE1 et CE1-CE2 : sorties à Montoir au Musée des musiques du monde.

18-19 juin : sortie au Puy du Fou et visite du «château de Barbe bleue» pour les CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2.

Pour l'an prochain, seuls les CM2 partiront en classe de découverte et bénéficieront de la subvention de la mairie.

Mme Bientz souligne que du fait de nombreux refus des parents des élèves de Mme Vilchès et M. Tissandier, il n'y a pas eu de séjour pour les CP et les CP-CE1.

Point sur la coopérative scolaire

Le bilan sera fait au 31 août.

Le cahier des comptes reste à la disposition de tous pour la consultation.

Concernant les cotisations OCCE, les délais de participation seront repoussés à fin octobre pour l'année scolaire 2018-2019 afin de ne pas pénaliser les familles qui ont beaucoup de frais à couvrir à la rentrée.

Bilan carnaval/cross

Les deux manifestations se sont bien déroulées.

Kermesse

Beaucoup d'enfants seront absents. Il faudra envisager d'avancer la date pour l'année prochaine.

Fin de la réunion à 21h00

V. Bientz - directrice